

## Du compost de qualité pour les sols

L'entreprise Ecorecyclage offre une palette de services allant de la déchèterie pour la commune de Lavigny et d'un centre de tri pour les professionnels jusqu'à un service de bennes et la location d'équipements divers. La revalorisation de la matière organique – centre de compostage et usine de biogaz – est un secteur particulièrement important et en constante amélioration. En plus du gaz injecté dans le réseau depuis 1998, ces installations produisent un compost de qualité.

Cet espace rédactionnel est réservé à **ECORECYCLAGE** qui a soutenu la réalisation de ce numéro de **FORUM DÉCHETS** et que nous tenons ici à remercier.

**FORUM DÉCHETS:** Quelles sont vos dernières innovations dans le traitement des déchets compostables?

**Luc Germanier:** Notre installation traite annuellement 27'000 tonnes de déchets verts, dont 20'000 digérées pour la production de biogaz (60% de méthane). Ce dernier est ensuite filtré avant injection dans le réseau de gaz naturel (avec moins de 3% d'impuretés, soit 97% de méthane). Cette année, grâce à une seconde installation d'épuration, la production de méthane doublera. Une turbine va assurer l'autonomie énergétique du site. En matière d'élimination des plastiques, le tri aérodynamique en place (séparation par insufflation d'air) permet une nette amélioration du produit final, mais évidemment pas autant qu'une collecte de déchets verts exempte de plastique.

**FD:** Où est valorisé le résidu solide de la digestion?

**LG:** Il rejoint notre installation de compostage pour une maturation de deux fois 15 jours. Le compost est ensuite criblé et tamisé.

**FD:** Vos installations rencontrent-elles régulièrement des problèmes d'odeur? (NDR: il n'y avait pas de nuisances olfactives pendant la visite.)

**LG:** Nous avons investi pour limiter les problèmes liés aux installations (couverture des fosses, brumisation de l'air des halles à composter avec des huiles essentielles, capteurs d'odeurs au-dessus de la zone de réception, etc.). Nous venons de réaliser une étude olfactive nous aidant dans le choix des mesures utiles.

Par contre, des odeurs peuvent encore provenir par exemple de la vidange d'une benne de déchèterie dans laquelle du gazon a été stocké au soleil pendant 15 jours. Pour les cas spéciaux, nous avons un protocole d'annonce auprès de l'administration communale et de l'institution de Lavigny. Nous veillons à informer et inviter la population régulièrement.

**FD:** Que conseillez-vous aux communes pour limiter la présence de plastique lors de la collecte auprès des ménages?

**LG:** De mettre en place une collecte



En plus de l'ensachage du compost dans des sacs de 25 et 40 litres, l'entreprise a développé une offre en big bag (100 ou 500 l), refermable et protégé des intempéries. Bientôt, il pourrait être aussi possible de l'utiliser pour la livraison en retour de déchets verts.

### FORUM DÉCHETS

*Ayant renoncé à la publicité au profit d'un sponsoring, FORUM DÉCHETS offre au secteur privé – qui mène aux côtés des services publics un combat actif contre les déchets – une tribune pour faire connaître son point de vue, son expérience. En fonction des prochains thèmes abordés par la rédaction, un publi-reportage pourrait être intéressant pour votre entreprise...*

porte-à-porte, d'accepter les déchets cuits et les sacs compostables. Il est aussi important de connecter à nouveau la population au sol, de lui rappeler l'importance de son geste.

**FD:** Comment est valorisé le compost final?

**LG:** Il est principalement utilisé en agriculture, y compris biologique, et par des horticulteurs ou des paysagistes. Cette année, plusieurs communes ont soutenu une action pour les particuliers. Par l'intermédiaire des déchèteries, la population a pu acheter du compost en sac à prix réduit, et ainsi fermer la boucle...

**FD:** Y a-t-il un risque de surplus de production de compost?

**LG:** Dans le canton de Vaud, il y a plus de 14'000 hectares de surfaces agricoles à nourrir par du compost. La production actuelle couvre 43% des besoins. Les communes peuvent donc continuer à collecter. Mais il faut aussi que les agriculteurs persévèrent dans leur effort à utiliser du compost et non des engrais chimiques, malheureusement souvent trop bon marché.

*Propos recueillis par  
Anne-Claude Imhoff  
auprès de M. Luc Germanier,  
administrateur délégué  
d'Ecorecyclage à Lavigny,  
du groupe Holdigaz SA  
[www.ecorecyclage.ch](http://www.ecorecyclage.ch)*